

La Fondation du Patrimoine aidera-t-elle la Cabane Tchanquée à renaître ?

« ELLE », c'est le nom du film réalisé par la Ville de La Teste de Buch à l'attention de Stéphane Bern et du Jury de la « Mission Patrimoine » afin de les convaincre de soutenir la nécessaire reconstruction de la Cabane Tchanquée n°3 de l'Ile aux Oiseaux.

La Ville de La Teste de Buch et le Conservatoire du Littoral, respectivement gestionnaire et attributaire de l'Ile aux Oiseaux, œuvrent pour la préservation et la défense des Cabanes Tchanquées qui font partie intégrante du patrimoine girondin et qui représentent pour les habitants comme pour les touristes l'emblème du Bassin d'Arcachon.

La première Cabane, celle aux volets blancs, a dû être entièrement reconstruite il y a une quinzaine d'années. La n°3, celle aux volets rouges, est à son tour menacée. En raison de l'état de délabrement de ses piliers, des travaux de fortification ont été réalisés en 2021 mais ne suffisent pas à assurer la pérennité de l'ouvrage. Il y a donc urgence à sauver l'édifice. Après de nombreuses études, la décision a été prise de « reconstruire à l'identique » la Cabane n°3. C'est-à-dire de devoir la déconstruire pour la reconstruire entièrement.

Le coût de l'opération s'élevant à plus d'1 million d'euros, la Ville de La Teste de Buch a déposé fin novembre 2022 son dossier de candidature auprès de « La Mission Patrimoine » confiée à Stéphane Bern, déployée par la Fondation du patrimoine et soutenue par le ministère de la

Culture et FDJ, afin de contribuer à la sauvegarde du patrimoine français dans toute sa diversité.

« Nous devons convaincre La Fondation du Patrimoine de nous aider à sauver la Cabane Tchanquée, et sachant que nous sommes face à plusieurs autres projets, déposer un dossier de candidature classique, en papier, ne nous a pas paru des plus pertinents, car cette Cabane c'est une partie de chacun d'entre nous... » explique Patrick Davet, Maire de La Teste de Buch. *« Nous avons voulu la présenter par des images, expliquer son état, mais aussi la solution qui peut nous permettre de la sauver, avec un film permettant de donner « vie » à notre dossier. « Vie », car c'est « ELLE », la cabane n°3 qui raconte son histoire et qui nous émeut. »* Le ton est donné par l'actrice girondine Cécile Bois qui prête sa voix à l'édifice : *« Si vous m'aimez comme je vous aime... permettez-moi de renaître... de continuer à vous observer, à vous subjuguier ... de plus belle, être ensemble... et pour des décennies... Renaître ... je l'ai déjà fait, je saurai le refaire grâce à vous... »*

Pour la recherche de financements, la Ville de La Teste de Buch candidate face à 5 autres dossiers régionaux à la Mission Patrimoine, et en parallèle, lors du Conseil Municipal du 22 février 2023, la Ville votera une délibération afin de pouvoir adhérer à la Fondation du Patrimoine. Cette adhésion sera concrétisée par la signature d'une convention qui permettra ensuite de lancer une collecte de dons via le portail de la Fondation du Patrimoine qui sera effective début mars 2023.

La délibération du Jury de la Mission du Patrimoine est attendue également en mars 2023.

Et dorénavant et déjà, la Ville de La Teste de Buch invite Stéphane Bern sur l'Ile aux oiseaux et à lancer la collecte de dons en direct de la Cabane Tchanquée !